

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du trente juin deux mille vingt-six

Le Conseil municipal, légalement convoqué le 23 juin 2026, s'est réuni sous la Présidence de
Monsieur Laurent HARMEL, Maire.

PRÉSENTS	REPRÉSENTÉS	ABSENTS	POUVOIRS
32	3	0	3

Objet :
FI-16 - Vote du
Budget
Supplémentaire
Principal

PRÉSENTS : Laurent HARMEL, Corinne REGLAIN, Damien ABAD, Dominique BEY, Assad AKHLAFA, Khalil KANDARA, Marie-Claire EMIN, Jean-Jacques MATZ, Caroline MATHON, Amaury VEILLE, Béatrice PERRIN, Sabrina LATRECHE, Sefa KOCABAS, Emine CETIN BEDIR, Najim JEBARI, Christine PIQUET, Antoine LUCAS, Laurence PIQUET, Denis PONCET, Catherine FOURMOND, Omrane FELIGHA, Marie-Laure LESCUYER, Frédéric BERNARD, Laurent CHÉRIGIÉ, Julien MARTINEZ, Ebru CIVIL-BASPINAR, GÜVENC YILMAZ, Nadia SEKKAI, Loan VAN GELE, Loïc MONNIER, Marie-Julie JACQUET-LEVAL, Isabelle ROY DE MONNERON,

REPRÉSENTÉS : Anne BURGAUD MOREL (pouvoir à Amaury VEILLE), Freddy NIVEL (pouvoir à Dominique BEY), Yamina GRANDCLEMENT (pouvoir à Corinne REGLAIN)

ABSENTS : /

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

M. Omrane FELIGHA est nommé secrétaire de séance.

M. Jean-Jacques MATZ, rapporteur, propose au Conseil municipal, conformément au rapport annexé :

- D'arrêter les dépenses et les recettes comme suit (y compris les opérations d'ordre et les reports d'investissements) et d'inscrire les résultats de l'exercice 2025 au budget supplémentaire 2026 du budget principal :

BUDGET PRINCIPAL

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	BP 2026	Reports 2025 sur 2026	BS 2026	TOTAL 2026
Chapitre 10 - Dotation, fonds divers et réserves	1 150 000,00	-	-	1 150 000,00
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisé	-	-	4 201 482,92	4 201 482,92
Chapitre 13 - Subventions d'investissement	3 641 097,00	152 500,00		3 793 597,00
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	1 245 569,00	-	- 1 245 569,00	-
Chapitre 024 - Prévisions des cession	1 219 960,00	-	-	1 219 960,00
Chapitre 458 - Travaux pour compte de Tiers	335 000,00	-	-	335 000,00

Objet :
FI-16 - Vote du
Budget
Supplémentaire
Principal

Total recettes réelles d'investissement	7 591 626,00	152 500,00	2 955 913,92	10 700 039,92
Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement	1 928 530,00	-	9 082 503,38	11 011 033,38
Chapitre 040 - Opérations d'ordres	2 100 645,00	-	234 000,00	2 334 645,00
Chapitre 041 - Opérations d'ordres patrimoniales	500 000,00	-	100 000,00	600 000,00
Chapitre 001 - Résultat reporté N-1		-	-	-
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	12 120 801,00	152 500,00	12 372 417,30	24 645 718,30

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	BP 2026	Reports 2025 sur 2026	BS 2026	TOTAL 2026
Chapitre 10 - Remboursement sur taxes d'aménagement			300 000,00	300 000,00
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	420 000,00	-	-	420 000,00
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles	8 800,00	6 468,00	250 000,00	265 268,00
Chapitre 204 - Subventions d'équipement versées	912 000,00	305 656,12	236 200,00	1 453 856,12
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	4 127 801,00	1 151 254,81	4 035 654,38	9 314 710,19
Chapitre 23 - Immobilisations en cours	5 817 200,00	0,00	2 900 000,00	8 717 200,00
Chapitre 26 - Participations et créances rattachées			0,00	0,00
Chapitre 27 - Autres immobilisations financières			49 100,00	49 100,00
Chapitre 4581- Travaux pour compte de Tiers	335 000,00		400 000,00	735 000,00
Total dépenses réelles d'investissement	11 620 801,00	1 463 378,93	8 170 954,38	21 255 134,31
Chapitre 040 - Opérations d'ordres	-			-
Chapitre 041 - Opérations d'ordres patrimoniales	500 000,00	-		500 000,00

Objet :
FI-16 - Vote du
Budget
Supplémentaire
Principal

Chapitre 001 - Résultat reporté N-1			2 890 583,99	2 890 583,99
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	12 120 801,00	1 463 378,93	11 061 538,37	24 645 718,30

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	BP 2026	BS 2026	TOTAL 2026
Chapitre 013 - Atténuation de charges	880 000,00	-	880 000,00
Chapitre 70 - Produits des services et du domaine	1 969 885,00	0,00	1 969 885,00
Chapitre 73 - Impôts et taxes	6 176 701,00	-	6 176 701,00
Chapitre 731 - Fiscalité locale	14 126 000,00	-68 500,00	14 057 500,00
Chapitre 74 - Dotations et participations	10 934 018,00	52 170,00	10 986 188,00
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	257 000,00	-	257 000,00
Chapitre 78 - Reprises sur provisions			
Total recettes réelles de fonctionnement	34 343 604,00	-16 330,00	34 327 274,00
Chapitre 042 - Opérations d'ordres	-	-	-
Chapitre 002 - Résultat reporté N-1	-	10 630 000,38	10 630 000,38
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	34 343 604,00	10 613 670,38	44 957 274,38

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	BP 2026	BS 2026	TOTAL 2026
Chapitre 011 - Charges à caractère général	9 639 833,00	500 020,00	10 139 853,00
Chapitre 012 - Charges de personnel	17 878 000,00	500 000,00	18 378 000,00
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	2 699 018,00	247 147,00	2 946 165,00
Chapitre 66 - Charges financières	54 300,00	-	54 300,00
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	20 000,00	50 000,00	70 000,00
Chapitre 68 - Dotations aux provisions	23 278,00	-	23 278,00
Total dépenses réelles de fonctionnement	30 314 429,00	1 297 167,00	31 611 596,00
Chapitre 042 - Opérations d'ordres	2 100 645,00	234 000,00	2 334 645,00
Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement	1 928 530,00	9 082 503,38	11 011 033,38
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	34 343 604,00	10 613 670,38	44 957 274,38

Objet :
FI-16 - Vote du
Budget
Supplémentaire
Principal

Vu l'avis de la Commission des Finances,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Arrête les dépenses et les recettes, y compris les opérations d'ordre ainsi que les reports d'investissements 2025 sur 2026 et inscrit les résultats apparaissant au Compte Financier Unique 2025 au budget supplémentaire principal 2026, comme indiqué ci-dessus,
- Arrête le total des subventions d'investissement et de fonctionnement versées aux divers organismes publics et associations, conformément aux tableaux détaillés en annexe de la maquette budgétaire du budget supplémentaire 2026,
- Précise également que les modalités de versement et les conditions d'utilisation seront soumises à un contrôle des services financiers de la Ville. Ceux-ci devront s'assurer de la bonne destination des subventions décrites dans le rapport budgétaire et de la réalisation du fait générateur au moment du versement des subventions ciblées. Il est précisé, en outre, que ces subventions ne peuvent être modifiées sans autorisation expresse de la Ville et que tout reversement à une autre association est interdit. Dans le cas où les conditions ne seraient pas réunies au moment de la liquidation de chacune des subventions, la Ville est tenue de mettre fin à la procédure d'attribution et à demander le reversement à l'association ou à l'organisme concerné.

Fait à Oyonnax, le 30 juin 2026

Secrétaire de séance,



Omrane FELIGHA

Le Maire,



Laurent HARMEL

Délibération certifiée exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions de l'article L 2131-1
et suivants du CGCT :

- par sa présentation en Préfecture le
- par sa publication le

02 JUIL. 2026

Le Maire

